



Avis sur l'ouverture de la pêche aux asters

Note du GEMEL n°26-002 destinée à la DDTM-62

Le 4 mars 2026

En réponse au courrier électronique du 25 février 2026 de Monsieur Thomas BOUDOU, du CRPMEM des Hauts-de-France, faisant suite à une demande d'ouverture de la pêche aux asters maritimes (*Tropolium pannonicum*, « oreilles de cochon ») au cours du mois de mars, vous avez sollicité, Mesdames FUZELLIER et GRUSELLE, l'avis du GEMEL quant à cette ouverture.

L'avis émis se fonde sur différents éléments :

- La date d'ouverture de la récolte lors des années antérieures, à savoir : le 27 mars 2017, le 9 avril 2018, le 25 mars 2019, le 6 mars 2020, le 6 avril 2021, le 23 mars 2022, le 27 mars 2023, le 18 mars 2024 et le 17 mars 2025.
- Les éléments de connaissance relatifs au cycle de développement de l'aster, acquis dans le cadre du FEP « Végétaux marins » en 2012.
- Les observations et mesures de terrain réalisées le 26 février 2026 au Crotoy et au Hourdel, au sein des zones de concessions, afin d'évaluer la croissance des asters sur la base de la taille des feuilles (en mm).

Les récoltes ont été effectuées sur trois zones au Crotoy le 26 février 2026 (zone non labourée, zone fauchée et zone labourée au sein des concessions de végétaux marins). En parallèle, trois zones ont également été échantillonnées au Hourdel (zone non labourée, zone fauchée et zone labourée au sein des concessions de végétaux marins).

Toutes les zones présentaient des végétaux germés, notamment de la salicorne et de l'aster (très peu de soude), majoritairement au stade de dicotylédon. Des feuilles d'aster ont également été prélevées.

Pour chaque site, lorsque cela était possible, 50 individus ont été récoltés aléatoirement et mesurés afin de calculer la longueur moyenne (en mm).



Tableau 1 : Coordonnées géographiques en Lambert 93 des sites échantillonnés en baie de Somme pour le suivi de la croissance des asters maritimes en 2026.

Sites	X (L93)	Y (L93)
<i>Crotoy labouré</i>	601683	7013078
<i>Crotoy fauché</i>	601821	7013102
<i>Crotoy non travaillé en zones de concessions</i>	601723	7013084
<i>Hourdel labouré</i>	597969	7013494
<i>Hourdel fauché</i>	597894	7013506
<i>Hourdel non travaillé en zones de concessions</i>	597741	7013758

Au Crotoy, le 26 février 2026, en zone labourée, les asters présentaient une longueur moyenne de 33,2 ± 7,8 mm, avec une taille minimale de 17 mm et une taille maximale de 52 mm. En zone fauchée, les feuilles d'aster mesuraient en moyenne 35,2 ± 9,6 mm, avec une taille minimale de 18 mm et une taille maximale atteignant 62 mm. En zone non travaillée, à la même date, la longueur moyenne était de 35,1 ± 9,3 mm, avec une taille minimale de 22 mm et une taille maximale de 53 mm (Tableau 2).

Tableau 2 : Taille moyenne ± écart-type (en mm), taille minimale et maximale mesurée (en mm) sur les feuilles d'aster récoltées au Crotoy en zone labourée, en zone fauchée et en zone non travaillée le 26 février 2026

Paramètres	Crotoy labouré	Crotoy fauché	Crotoy non travaillée
<i>Taille moyenne (mm) ± écart-type</i>	33,2 ± 7,8 mm	35,2 ± 9,6 mm	35,1 ± 9,3 mm
<i>Taille minimale mesurée (mm)</i>	17	18	22
<i>Taille maximale mesurée (mm)</i>	52	62	53

L'année dernière, les prélèvements avaient été réalisés plus tardivement (le 6 mars 2025). À cette date, les feuilles d'aster du site du Crotoy mesuraient en moyenne 24,2 ± 5,0 mm en zone labourée et 31,5 ± 6,6 mm en zone non labourée. Aucune fauche n'avait été réalisée sur le site du Crotoy en 2025 (Figure 7).



Figure 1 : Jeunes pieds d'Aster en zone labourée au sein des concessions au Crotoy



Figure 2 : Aster en zone fauchée au sein des concessions au Crotoy



Figure 3 : Aster (sur la gauche) en zone non travaillée au sein des concessions au Crotoy

Le 26 février 2026, au Hourdel, en zone labourée, les asters présentaient une longueur moyenne de $30,4 \pm 9,1$ mm, avec une taille minimale de 14 mm et une taille maximale de 58 mm. En zone fauchée, la longueur moyenne des feuilles d'aster était de $37,2 \pm 8,5$ mm, avec une taille minimale de 15 mm et une taille maximale de 59 mm. Enfin, en zone non travaillée, au sein des concessions de végétaux marins, les asters mesuraient en moyenne $35,6 \pm 8,2$ mm, avec une taille minimale de 22 mm et une taille maximale de 53 mm (Tableau 3).

Tableau 3 : Taille moyenne \pm écart-type (en mm), taille minimale et maximale mesurée (en mm) sur les feuilles d'aster récoltées au Hourdel en zone labourée, en zone fauchée et en zone non travaillée au sein des zones de concessions le 26 février 2026

Paramètres	Hourdel labouré	Hourdel fauché	Hourdel non travaillée
Taille moyenne (mm) \pm écart-type	30,4 \pm 9,1	37,2 \pm 8,5	35,6 \pm 8,2
Taille minimale mesurée (mm)	14	15	22
Taille maximale mesurée (mm)	58	59	53

L'année dernière, au 7 mars 2025, les feuilles d'aster mesuraient en moyenne $32,6 \pm 7,2$ mm en zone labourée au Hourdel. En zone fauchée sur ce site, elles atteignaient $36,2 \pm 13,3$ mm, et mesuraient $38,4 \pm 14,8$ mm en zone non labourée (Figure 7).



Figure 4 : Aster en zone labourée au sein des concessions du Hourdel le 26 février 2026



Figure 5 : Aster en zone fauchée au sein des concessions du Hourdel le 26 février 2026



Figure 6 : Aster en zone non travaillée au sein des concessions du Hourdel le 26 février 2026

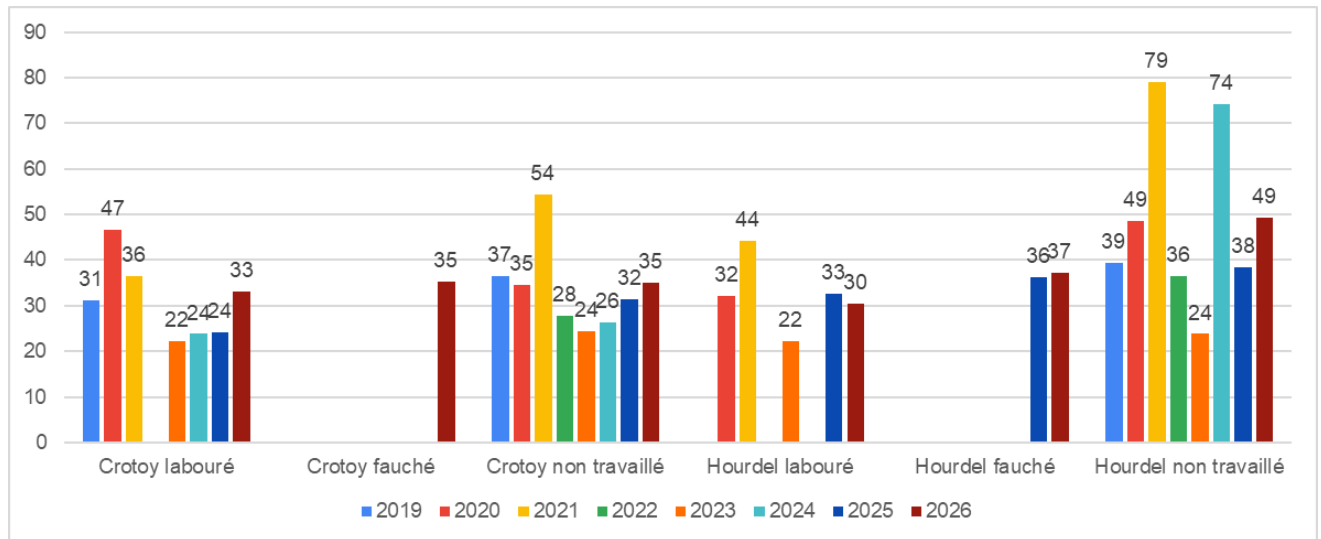


Figure 7 : Histogramme de la longueur moyenne des feuilles d'aster en fonction de l'année et de la zone échantillonnée

Au regard de nos relevés, de nos observations de terrain et compte tenu de la nature vivace de l'espèce, le GEMEL ne voit pas d'objection à l'ouverture de la récolte des asters maritimes.

Afin de préserver le milieu, il conviendra toutefois d'éviter un piétinement trop intense, de manière à ne pas dégrader excessivement les zones sur lesquelles de jeunes individus ont été observés (Figure 8).



Figure 8 : Jeunes individus d'aster maritime, de salicorne et de soude maritime ayant germés dans la zone de fauche au Hourdel en date du 26 février 2026

Le GEMEL émet un avis favorable à l'ouverture de la récolte des asters sur les sites du Crotoy et du Hourdel à compter du lundi 16 mars 2026.

Emma BECUWE

Chargée d'études

